

**EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU LUNDI 01 AVRIL 2019**

Date de convocation : 26/03/2019

Date d'affichage : 08/04/2019

Nombre de conseillers :

En exercice : 28

Présents : 15

Votants : 19

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 01 avril à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de CANISY, en séance publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Monsieur Jean-Marie LEBÉHOT, Maire, Monsieur Gérard DUVAL Maire adjoint, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Monsieur Michel LEGOUPIL Maire adjoint, Madame Marie-Pascale HOUBEN Maire adjoint, Monsieur Pierre GAUTIER Maire adjoint, Madame Claude CARAU-COUVREUR, Monsieur Sylvain LENGRONNE, Madame Nathalie FAGNEN, Madame Vanessa FINEL, Madame Agnès HOPQUIN, Monsieur David FLEURY, Monsieur Claude LAMOUREUX, Monsieur Gildas BAUDRY, et Monsieur Christian HUBERT.

Excusés : Monsieur Jackie JOUANNE, Monsieur Claude BRUNET, Monsieur OSMOND François-Noël (pouvoir à Mme Claude CARAU COUVREUR), Monsieur Sébastien DUPARD, Madame Delphine LEFORESTIER (pouvoir à Mme Agnès HOPQUIN), Monsieur Michel BUOT (pouvoir à M. Gérard DUVAL), Monsieur François MAITREL (pouvoir à M. Christian HUBERT), et Madame Catherine HAMEL.

Absents : Madame Nathalie GUESNON, Madame Lydie OSMOND, Madame Delphine ROULLEAUX, Monsieur Manuel SEMILLY, et Monsieur Laurent RAFFIN.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie FAGNEN.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte administratif 2018 (budget principal et budget lotissement).
- 2) Approbation des comptes de gestion.
- 3) Projets associations 2019
- 4) Investissements 2019
- 5) Vote du budget primitif 2019 (budget principal et budget lotissement).
- 6) Affectation des résultats.
- 7) Vote des taux de fiscalité 2019.
- 8) Vote des subventions 2019 aux associations
- 9) Questions diverses.

Il a été remis à chaque conseiller un exemplaire du budget avec détail par article.

I - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET LOTISSEMENT)

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

011	charges à caractère général	261 474.05 €
012	charges de personnel	459 472.85 €
014	atténuation de produits	55 059.00 €
65	autres charges de gestion courante	116 296.94 €
66	charges financières	27 193.06 €
67	charges exceptionnelles	0.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	313 326.00 €
	total dépenses	1 232 821.90 €

Recettes de fonctionnement

70	produit de gestion courante	149 872.80 €
73	impôts et taxes	644 875.22 €
74	dotations subventions et participations	564 520.25 €
75	autres produits de gestion courante	118 059.29 €
013	atténuation de charges	11 935.71 €
76	produits financiers	301.41 €
77	produits exceptionnels	230 675.82 €
042	opérations d'ordre entre sections	0.00 €
	total recettes	1 720 240.50 €

Le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 487 418.60 € ; **L'excédent de clôture de fonctionnement est de 1 092 170.73 €** (résultat d'exercice + excédent antérieur reporté (604 752.13 €)).

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

21	immobilisations corporelles hors opération	126 336.46 €
23	immobilisations en cours hors opération	167 692.89 €
	opération 180 - salle convivialité	11 731.68 €
	opération 181 : immeuble AA62 St Pierre	3 689.06 €
	opération 182 : réseau chaleur & chaudière bois	5 409.20 €
	opération 183 : désenclavement arrières bourg	5 760.00 €
	opération 184 : liaison douce St Ebremond Canisy	0.00 €
20	immobilisations incorporelles	0.00 €
204	subvention d'équipement versés	44 970.16 €
16	remboursement d'emprunt	74 466.47 €

CANISY, procès-verbal de la séance du conseil municipal du 01 avril 2019

020	dépenses imprévues	0.00 €
040	opérations d'ordre entre sections	13 855.00 €
	total dépenses inv	453 910.92 €

Recettes d'investissement

13	subvention d'investissement	51 986.07 €
165	dépôt et cautionnements reçus	1 323.03 €
1068	affectation du résultat	300 000.00 €
10	dotations fond divers réserves	146 957.27 €
138	subventions d'investissement	121 725.00 €
040	opérations d'ordre entres sections	313 326.00 €
	total recettes d'investissement	935 317.37 €

Le total des dépenses d'investissement de l'année 2018 est de 453 910.92 € ; celui des recettes est de 935 317.37 € ; le résultat d'exercice présente un excédent de 481 406.45 €.

Le compte administratif 2018 présente un **excédent de clôture d'investissement de 288 331.68 €** (résultat d'exercice + déficit antérieur reporté (193 074.77€)).

Les restes à réaliser dépenses

report restes à réaliser 2018 :	82 500.00 €
21 - immobilisations corporelles	32 500.00 €
23 - immobilisations en cours	20 000.00 €
opération 180 : salle convivialité	15 000.00 €
opération 183 : désenclavement arrières bourg	15 000.00 €

Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes, ne participe pas au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif principal 2018.

Compte administratif 2018 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA PERELLE**- Section de fonctionnement**

Le total des dépenses réalisées est de 237 146.22 € ; celui des recettes est de 237 145.94 €. Le résultat d'exercice présente un déficit de 0.28 €. **Le résultat de clôture 2018 de fonctionnement lotissement est de 0.00 €** (résultat d'exercice + déficit antérieur reporté (0.28 €)).

- Section d'investissement

Le total des dépenses réalisées est de 0.00 € ; celui des recettes est de 142 782.54 €. Le résultat d'exercice présente un excédent de 142 782.54 €. Le compte administratif 2018 présente un **déficit de clôture 2018 d'investissement de 141 258.42 €**.

Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes, ne participe pas au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement « La Pérelle ».

II - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les comptes de gestion dressés par le receveur pour le budget principal et le budget annexe lotissement « La Pérelle ».

III - PROJETS ASSOCIATIONS 2019

Monsieur le Maire informe le conseil que quatre associations ont soumis un projet à la commune et sollicitent, de ce fait, une subvention exceptionnelle (ou une prise en charge).

association	projet	montant sollicité	commentaire
Ensemble Vocal de Canisy	participation au 75e anniversaire du débarquement - représentation au Haras et à l'église de Canisy	300.00 €	manifestation dans le cadre du 75e anniversaire départemental
Comité des Fêtes de St Ébremond	transfert / renouvellement des illuminations de la commune déléguée	3 000.00 €	le comité des fêtes participerait à hauteur de 1500 €
Harmonie municipale de Canisy	acquisition de timballes pour les concerts	2 900.00 €	2400 € HT
Comité des Fêtes de Canisy	local de stockage - extension sono rue	à l'étude	location de la sonorisation lors de la braderie

Le conseil est favorable aux projets présentés.

Monsieur Gérard DUVAL suggère que l'Harmonie municipale puisse intervenir dans la commune déléguée de Saint Ébremond de Bonfossé, à l'occasion, notamment, de la fête patronale qui se tiendra le 09 juin 2019. Madame Vanessa FINEL répond que la commune doit en faire la demande auprès de l'Harmonie.

IV - INVESTISSEMENTS 2019

Monsieur le Maire présente au conseil les projets qui ont été budgétisés pour cette année :

estimation	travaux investissement 2019
35 000 €	réserve foncière - (avec RAR 2018)
12 500 €	vidéo fixe salle cm / écran - Photocopieur Mairie
11 400 €	plan école numérique - instrument timballes MMC
14 000 €	outillage équipe technique - Karcher -
23 000 €	jeux enfants - illuminations (HT 4200 € - 2100 sub comité)
12 000 €	candélabres, mobilier urbain (expérimentation tête led sur ancien mâts et leds bleues)
33 000 €	accessibilité médiathèque (toilettes)
14 000 €	trx rénovation salle de musique
83 000 €	parking derrière le CRCA dont 13K€ étude, 27K€ pluviale
30 000 €	accessibilité voirie : aménagement passages piétons - bande guidage mal voyants
35 000 €	accessibilité cimetières
15 000 €	chemin pedestre entre St Ebremond et la gablerie (chemin J Follain)
125 000 €	projet salle multi activités St Ebremond
350 000 €	désenclavement des arrières du bourg
250 000 €	liaison douce St Ebremond Canisy
1 042 900 €	montant total des investissements
138 000 €	réseau de chaleur collège école de la Joigne (peut être annuité de 11K€ pendant 10 ans ?)

V - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)

Le budget communal 2019 se présente ainsi :

- Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

011	charges à caractère général	1 059 821,84 €
012	charges de personnel	456 300,00 €
014	atténuation de produits	55 059,00 €
65	autres charges de gestion courante	119 900,00 €
66	charges financières	24 549,00 €
67	charges exceptionnelles	2 400,00 €
022	dépenses imprévues	25 000,00 €
023	virement à la section investissement	300 000,00 €
042	opération d'ordre entre sections	44 970,16 €
	total dépenses	2 088 000,00 €

Recettes de fonctionnement

70	produit de gestion courante	132 244,75 €
73	impôts et taxes	600 988,24 €
74	dotations subventions et participations	504 101,00 €
75	autres produits de gestion courante	110 000,00 €
013	atténuation de charges	3 185,28 €
76	produits financiers	0,00 €

CANISY, procès-verbal de la séance du conseil municipal du 01 avril 2019

77	produits exceptionnels	45 310,00 €
002	excédent antérieur reporté	692 170,73 €
	total recettes	2 088 000,00 €

- **Section investissement**

Dépenses d'investissement

21	immobilisations corporelles hors opération	130 400,00 €
23	immobilisations en cours hors opération	241 662,48 €
	opération 180 - salle convivialité	110 000,00 €
	opération 183 : désenclavement arrières bourg	335 000,00 €
	opération 184 : liaison douce St Ebremond Canisy	250 000,00 €
20	immobilisations incorporelles	0,00 €
204	subvention d'équipement versés	39 949,50 €
16	remboursement d'emprunt	62 488,02 €
020	dépenses imprévues	20 000,00 €
040	opérations d'ordre entre sections	0,00 €
	crédits de report (restes à réaliser 2018) :	82 500,00 €
	21 - immobilisations corporelles	32 500,00 €
	23 - immobilisations en cours	20 000,00 €
	opération 180 - salle convivialité	15 000,00 €
	opération 183 : désenclavement arrières bourg	15 000,00 €
	total dépenses d'investissement	1 272 000,00 €

Recettes d'investissement

001	excédent d'investissement reporté	288 331,68 €
013	subvention d'investissement	85 025,00 €
1068	affectation du résultat	400 000,00 €
10	dotations fond divers réserves	153 672,16 €
021	virement de la section fonctionnement	300 000,00 €
024	produit de cession d'immobilisations	1,00 €
040	Opération d'ordre de section à section	44 970,16 €
	total recettes d'investissement	1 272 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget principal 2019 tel que présenté.

Budget annexe lotissement « La Pérelle » 2019

Il s'équilibre de la façon suivante :

Section exploitation 405 764,08 €

Section investissement 273 511,39 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget lotissement 2019 tel qu'il est présenté.

VI- AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget communal

Excédent cumulé disponible	1 092 170.73 €
Transfert au compte 1068 en investissement	400 000.00 €
Excédent de fonctionnement à reporter	692 170.73 €
<i>Excédent d'investissement à reporter</i>	<i>288 331.68 €</i>

Budget annexe lotissement « La Pérelle »

Excédent cumulé disponible	0.00 €
<i>Déficit d'investissement à reporter</i>	<i>141 258.42 €</i>

VII - VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2019

Monsieur le Maire propose aux conseillers de voter le produit des recettes fiscales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir pour l'année 2019 les taux des taxes (habitation, foncier bâti, et foncier non bâti).

Le produit des recettes fiscales attendu se répartit comme suit :

Fiscalité CANISY	Base 2019	Taux 2019	Produit 2019
TAXE HABITATION - TH	1 539 000	8.71%	134 047 €
FONCIER BATI - FB	1 081 000	15.47%	167 231 €
FONCIER NON BATI - FNB	173 200	19.10%	33 081 €
Total 2019			334 359 €

VIII - VOTE DES SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS

...

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une nouvelle demande de subvention de l'association Animathèque, qui sollicite une participation aux frais d'animation de 0.25€ par habitant (1776 hab.), soit 444 €. Madame Marie-Pascale HOUBEN précise que la communauté de communes versait à l'association 4700 € par an ; la subvention de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo s'élève à 1400 €/an. Cela fait que le résultat de l'association est en déficit chaque année. L'Animathèque sollicite les communes pour continuer à œuvrer sur le territoire couvert par les 6 communes et poursuivre leurs animations, à savoir, spectacles gratuits pour les enfants, l'organisation du salon du livre, l'organisation du concours de nouvelles avec les collégiens, l'organisation de l'heure du conte, etc. Le conseil municipal y est favorable, et prends acte que le versement sera effectué sur présentation de facture.

Le conseil municipal est invité à approuver le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2019 comme suit :

CANISY, procès-verbal de la séance du conseil municipal du 01 avril 2019

libellé	vote 2018	vote 2019	commentaires
APE St Ebremond - garderie	6 371 €	7 470 €	111 élèves x 67.30 €
Comité des Fêtes St Ébremond	1 200 €	1 224 €	
Anciens Combattants St Ébremond	150 €	150 €	
Club du 3e Age St Ébremond	365 €	372 €	
Anciens Combattants Canisy	360 €	367 €	
APE école de la Joigne	150 €	153 €	
Club des Vaillants Canisy	600 €	612 €	
Club du Temps Libre	100 €		mise en sommeil en 2019
Harmonie municipale de Canisy	1 650 €	1 683 €	
Comité des Fêtes Canisy	1 200 €	1 224 €	
Ensemble Vocal de Canisy	1 200 €	1 224 €	
Passion Deux Roues (organisation 8h VTT)	300 €	306 €	
Bougeons nos Villages (commerçants artisans 2017)	300 €		en sommeil
Association théâtre "Les génottes des Fossés"	200 €	204 €	
ASLH Canisy	1 538 €		
Maisons Fleuries (concours Canisy)	400 €	400 €	enveloppe
USEP	250 €	250 €	
Legs Amicale des sapeurs pompiers	200 €	200 €	
Legs Dr Leturc	1 350 €	1 350 €	
Association nationale de la Croix de guerre	30 €	30 €	
Parentibus	100 €		plus actif à Canisy
Gymnastique volontaire Mille Pattes			SLA
Club FC3 Rivières			SLA
APE Parents d'élèves du collège	500 €	500 €	
Ecole demusique Canisy-Marigny			SLA
Animathèque		444 €	demande 0.25€*1776 habitants - à verser sur facture
TOTAL	18 514 €	18 163 €	

Après en avoir délibéré, le conseil en décide à l'unanimité.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Retour du CAUE sur le projet de liaison douce St Ébremond Canisy

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le CAUE avait été consulté pour mener une réflexion sur l'aménagement de l'entrée du village de la Pérelle et sur le projet de création d'une liaison douce entre St Ébremond et Canisy.

- Village de la Pérelle, articulation entre les deux bourgs

La CAUE a suggéré de ne pas considérer le carrefour de la Pérelle comme une entrée de bourg, mais qu'il fallait étudier avec un paysagiste une mise en valeur végétale (de type bosquet), voire architecturale : création d'une sculpture, d'un aménagement minéral (de type gabion, en retrait de la voie/ visibilité), etc.

Le hameau de la Pérelle est constitué de bâti ancien, et de bâti récent avec le nouveau lotissement ; l'environnement proche est constitué du parc du château dont le petit bois offre un paysage stable, en continuité avec le paysage du bocage. Le hameau a perdu, au fil du temps, son caractère boisé au profit du bâti.

Le CAUE préconise de faire de ce carrefour un marqueur qui parle du territoire et de ses identités
CANISY, procès-verbal de la séance du conseil municipal du 01 avril 2019

en s'appuyant sur le boisement du parc du château et en faisant disparaître la perception d'un fond de jardin...

- La liaison entre les deux bourgs historiques

Le CAUE a constaté que le paysage bocager s'était très éclairci depuis des années ; il a suggéré de prendre en compte dans l'aménagement de la voie douce le végétal, et de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour traiter le volet paysager.

Le CAUE préconise de cheminer sur la droite en quittant St Ébremond, en franchissant le vallon du Coquillot, puis de traverser la route en arrivant sur le Breuil (à la rencontre du bâti) et de poursuivre après la bergerie (contournement du hameau par la gauche), et voire à rejoindre le chemin de la Valette en haut du terrain ou en bordure de bois (avec séparation d'une parcelle en deux).

Le CAUE considère qu'il faut construire cette liaison douce avec le paysage ; cela constitue une opportunité pour valoriser le bocage et être acteur de sa gestion, en, par exemple, plantant le long de la RD 53 (isoler le parcours et accompagner le paysage agricole), en cheminant en site propre (longer un bâtiment, grimper un talus, passer sous un arbre, près du ruisseau, etc.), en limitant les terrassements et la création de talus, tout en étant attentif à la qualité des sols, des bas-côtés, des clôtures... pour ne pas basculer vers un équipement routier et urbain.



Monsieur le Maire informe le conseil que le CAUE peut élaborer le dossier de consultation pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception du volet paysager. Il propose au conseil de demander au CAUE de préparer le dossier de consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil en décide à l'unanimité.

Clôture du cimetière de St Ébremond

Monsieur Gérard DUVAL fait part au conseil d'une demande du riverain du cimetière qui souhaite ériger une clôture d'une hauteur de 2 mètres, composée d'un soubassement en béton et de panneaux en bois, côté cimetière. Il souhaiterait pouvoir implanter la clôture d'environ 30 mètres linéaire sur le terrain de la commune, puisque le cimetière surplombe son terrain.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à sa demande, une clôture étant déjà existante (grillage + plants d'escallonias).

Programmation voirie 2019

Monsieur Gérard DUVAL informe le conseil qu'une réunion de travail est prévue le 11/04 prochain afin de programmer les travaux à réaliser cette année. Il précise que les travaux d'accessibilité du cimetière seront inclus au marché de voirie. La mise aux normes PMR des passages piétons du centre bourg sera intégrée au marché, en cours d'élaboration, pour le parking.

Désenclavement des arrières bourg

Monsieur le Maire informe le conseil que le géomètre est intervenu. Il précise qu'il va rencontrer Messieurs AMAND et RIVEY pour finaliser le projet.

Il va solliciter le notaire pour rédiger des autorisations préalables aux actes notariés pour que la commune puisse commencer les travaux.

Bar restaurant St Ébremond de Bonfossé

Madame Maryvonne LEFRANÇOIS demande à quelle date est prévue l'ouverture du Bar Restaurant de St Ébremond ; Monsieur Gérard DUVAL répond que l'établissement devrait ouvrir la semaine prochaine, après quelques travaux de rafraîchissement.

Aire de jeux rue des Roques

Madame Agnès HOPQUIN relate que l'aire de jeux ne serait pas utilisée « correctement » par de jeunes collégiens.

Prochaines dates de conseil municipal

Les lundis 06 mai 2019, 03 juin 2019, 1^e juillet 2019, 02 septembre 2019, 07 octobre 2019.

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,

le secrétaire de séance,